



Deuxième Conférence de la Division SOPAC Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 3-9 novembre 2012 (SOPAC-2)

POINT	INTITULÉ
5.	PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2013 Projet de programme de travail et de budget 2013

OBJET

Le présent document vise à présenter aux pays membres le budget rectificatif pour l'exercice 2012 ainsi que le projet de programme de travail et de budget 2013.

CONTEXTE

Veuillez consulter, en annexe, les rapports relatifs au projet de programme de travail et de budget pour l'année 2013, la liste des tableaux récapitulatifs et les informations détaillées sur les activités conduites par les trois départements techniques de la Division (îles et océan, eau et assainissement, réduction des risques de catastrophe), de même que les renseignements relatifs à la Direction, qui englobe les services d'assistance technique.

Les tableaux/documents de synthèse ont été établis à partir du modèle du « livre vert » présenté au CRGA. Il convient de noter que les tableaux en question sont exprimés en UCOM, tandis que les cadres logiques des trois départements sont donnés en dollars fidjiens (devise utilisée par la Division SOPAC dans la conduite de ses activités).

Le taux de change retenu est le suivant : 1 UCOM = 1,89 dollar fidjien

RECOMMANDATION

Les pays membres examinent, modifient (le cas échéant) et approuvent le budget rectificatif pour l'exercice 2012, qui s'élève à 14 292 800 UCOM (26 967 547 dollars fidjiens), le projet de programme de travail et de budget 2013, qui se monte à 10 808 306 UCOM (20 393 030 dollars fidjiens), auxquels s'ajoutent les fonds consacrés aux projets nationaux (4 360 094 UCOM, soit 8 226 592 dollars fidjiens), pour un total de 15 168 400 UCOM (28 619 622 dollars fidjiens). Ces documents seront soumis pour approbation au CRGA réuni en sa quarante-deuxième session, à Nouméa.
